

Offre générale de vaccination contre la nouvelle grippe A(H1N1), aussi dite grippe porcine

L'ensemble de la population se voit maintenant proposer le vaccin contre la nouvelle grippe A(H1N1), aussi appelée grippe porcine. Dans une première phase, le vaccin a été réservé aux personnes à risques particuliers de complications et au personnel médical. L'offre s'adresse aujourd'hui au reste de la population. Ce sont les communes et municipalités qui organisent la vaccination et informeront la population au niveau local.

Le vaccin Pandemrix est approuvé par les autorités de santé européennes et norvégiennes. Dans cette lettre d'information, vous trouverez réponse à quelques questions essentielles concernant le vaccin, les personnes qui pourront être vaccinées en premier et les raisons pour lesquelles nous recommandons la vaccination.

Pour plus d'informations sur la grippe A(H1N1), consultez le site web des autorités de santé : www.pandemi.no. Pour des questions générales, vous pouvez aussi appeler le téléphone d'information sur la pandémie mis en place par les autorités de santé en composant le 815 55 015.

Pourquoi les autorités recommandent-elles à chacun de se faire vacciner contre la nouvelle grippe A(H1N1) ?

La vaccination est la meilleure des protections contre la nouvelle grippe A(H1N1), dite aussi grippe porcine. Dans la plupart des cas, la grippe sera légère, mais peut devenir grave pour quelques personnes. L'expérience montre qu'environ un tiers de ceux qui tombent gravement malades en Norvège et ailleurs, n'avaient pas de risque connu pour une forme grave de la maladie. Les autorités de santé recommandent pour cela la vaccination de toutes les personnes âgées de plus de 6 mois, à l'exception des femmes enceintes en bonne santé durant les 12 premières semaines de leur grossesse (1^{er} trimestre).

En étant vacciné, vous contribuez de plus à prévenir la transmission de la maladie à votre famille et à vos proches. Toutes les vaccinations sont facultatives en Norvège.

Ordre de vaccination

Le principe général est que les plus jeunes sont prioritaires lors des vaccinations. Si une commune n'a pas assez de vaccins pour couvrir la demande quand la vaccination générale commence, nous recommandons de vacciner en premier les groupes suivants :

1. Membres de la famille/proches de :
 - membres des groupes à risque pour lesquels le vaccin est déconseillé ;
 - nourrissons de moins de 6 mois ;
 - femmes enceintes dans les 12 premières semaines de leur grossesse.
2. Personnes qui sont au contact direct avec des populations de porcs

Si quelqu'un a déjà eu la grippe, doit-il se faire vacciner ?

Avoir eu la grippe protège d'habitude d'une rechute s'il s'agit de la même grippe. Pour les personnes qui ne sont certaines d'avoir été contaminées par le virus de la nouvelle grippe, le plus sûr est de se faire vacciner. Les personnes qui ont reçu confirmation, après examen par un laboratoire, qu'elles ont eu la grippe A(H1N1), n'ont pas besoin de se faire vacciner. Il est sans danger de se faire vacciner, même si on a déjà eu la nouvelle grippe.

Comment est produit le vaccin contre la pandémie ?

Pandemrix est fabriqué de manière classique par la culture du virus sur des œufs. Le vaccin est produit à base de fragments du nouveau virus de la grippe A(H1N1) et ne contient pas de virus vivant. Il ne peut pour cela pas transmettre la grippe.

Le vaccin est-il sûr ?

Pandemrix est approuvé dans toute l'Europe, y compris par les autorités médicales norvégiennes. Une telle approbation se fonde sur une évaluation rigoureuse de l'effet et de l'absence de danger du vaccin.

Tous les médicaments peuvent avoir des effets secondaires. Pandemrix peut être suivi d'une réaction un peu plus forte – douleurs, rougeur ou gonflement au site d'injection – que les vaccins habituels contre la grippe saisonnière. D'autres effets secondaires habituels comme le mal de tête, la fatigue et la fièvre sont également un peu plus fréquents.

Puisque le vaccin a été cultivé sur des œufs, prudence pour les personnes souffrant d'une forte allergie à l'œuf.

D'éventuels effets secondaires exceptionnels ne peuvent être découverts qu'avec la vaccination de populations importantes. Un vaste système de détection a été mis en place à cet effet sur le plan national et international.

Le vaccin contient-il des additifs ?

Comme le vaccin est livré en flacons de plusieurs doses, il contient un conservateur, le thiomersal, un dérivé du mercure qui a un effet bactéricide. Il est nécessaire pour prévenir le développement de bactéries dans le flacon après son ouverture. Des études sérieuses ont été faites sur d'importants échantillons de population pour contrôler l'effet du thiomersal utilisé comme additif dans les vaccins. Ces études n'ont pas révélé de troubles de santé causés par l'utilisation du thiomersal dans les vaccins.

Le vaccin contient aussi un mélange d'huiles, à base entre autres de squalène (une huile naturelle qui se trouve dans toutes les plantes et animaux) et de vitamine E. Ce mélange d'huiles est ajouté pour renforcer les défenses immunitaires du corps au vaccin.

Faut-il se faire vacciner à la fois contre la grippe saisonnière normale et la nouvelle grippe A(H1N1) ?

La vaccination contre la pandémie et la vaccination contre la grippe saisonnière protègent contre des virus différents. Certains se verront pour cela conseiller de faire les deux vaccins. Ces deux vaccins peuvent être pris en même temps, chacun dans un bras.

Que coûte la vaccination ?

Le prix de la vaccination sera variable d'une commune à l'autre. La part demandée au patient n'est pas couverte par le dispositif de soins gratuits (« ordonnance bleue/*blåresept* » et « plafond 1 de franchise/*egenandelstak 1* »). Ceci concerne les enfants comme les adultes.

Comment se fera la vaccination ?

Le vaccin est injecté dans le haut du bras. Pour les petits enfants, le vaccin est injecté dans la cuisse. Deux doses sont recommandées pour les enfants de moins de 10 ans (aussi bien pour les groupes à risques que pour les autres) et pour les personnes dont les défenses immunitaires sont affaiblies. Prévoir un délai d'au moins trois semaines entre les deux doses de vaccin. Pour les personnes âgées de plus de 10 ans, nous ne recommandons pour l'instant qu'une seule dose. Nous apprécierons plus tard si une dose supplémentaire est nécessaire pour certains groupes.

Munissez-vous de votre numéro d'identification (11 chiffres) lorsque vous irez vous faire vacciner. On vous demandera d'attendre

environ 20 minutes après la pique pour vérifier que vous ne faites pas de réaction allergique.

Comme toutes les autres, la vaccination contre la nouvelle grippe est facultative et les parents et tuteurs doivent approuver la vaccination de leur enfant de moins de 16 ans. Les enfants âgés de plus de 12 ans ont le droit d'être entendus, et les parents/tuteurs doivent accorder l'attention requise à l'opinion de l'enfant.